

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 20 décembre 2021 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Miguel Roy
M. Simon Roy
Mme Lucie Crépeault
M. Guillaume Bergeron
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Lydia Bédard, directrice adjointe est également présente.

2021-12-240 1. Ouverture de la séance et présences

À 17 h 30, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2021-12-241 1.1 Nomination de la secrétaire d'assemblée

CONSIDÉRANT : l'absence de la directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que : Mme Carole Dubois est directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire de la municipalité, est également absente ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Roy que Madame Lydia Bédard, directrice adjointe agisse à titre de secrétaire de l'assemblée ;

Et unanimement résolu par les conseillers que Madame Bédard soit secrétaire d'assemblée.

Adoptée

2021-12-242 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

Séance extraordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Lundi 20 décembre 2021 à 17 h 30
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2022
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI)
5. Période des questions
6. Levée de l'assemblée

Adoptée

2021-12-243 3. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Bergeron et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les prévisions budgétaires telles que présentées.

Budget 2022

Revenus	2021	2022
Taxes immeubles non-résidentiels	288 677	288 911
Taxes générales foncières	537 390	539 264
Tarififications pour services municipaux (égouts et ordures)	127 528	136 246
Paiements tenant lieu de taxes (transfert du gouvernement)	7 691	7 691
Autres revenus (Revenus forêt, Vente d'eau ESKA, Postes Canada,...)	186 506	279 085
Transferts et subventions (Entretien des chemins, Matières résiduelles,...)	168 932	173 754
Surplus affectée	5 242	
Total	1 321 966	1 424 951
Dépenses		
Conseil municipal	52 040	53 341
Gestion financière, administrative et greffe (salaires et fonctionnement)	319 603	330 884
Évaluation (service de la MRC)	37 781	37 435
Police (Sureté du Québec)	74 420	75 925
Protection incendies/sécurité publique	63 610	70 739
Voirie municipale	215 789	219 943
Réseau d'égout	11 827	11 826
Matières résiduelles	136 790	142 487
Hygiène du milieu et autres	25 563	44 556
Urbanisme, zonage, forêt et développement	177 272	206 026
Centre communautaire (Sous-sol de l'église)	23 687	34 585
Patinoire	21 541	21 885
Parcs et terrains de jeux	33 477	35 841
Autres loisirs et cultures	34 342	34 342
Obligations financières (Fonds de roulement et frais bancaire)	94 224	66 519
affectations		38 616
	1 321 966	1 424 951

Il est à noter que de ce montant de 1 424 951 \$, un montant total de 230 575 \$ est remis à des tiers, soit:

Suret� du Qu�bec	75 925 \$
Ville d'Amos pour le service de protection incendie	62 800 \$
MRC d'Abitibi (Quotes-parts)	91 850 \$
Total	230 575 \$

Adopt e

2021-12-244

4. Adoption du plan triennal des immobilisations

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'accepter le plan d'immobilisations triennal tel que présenté.

**Résumé du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022 à 2024
de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana**

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES PÉRIODES DE RÉALISATION						
Projets	Dépenses antérieures	2022	2023	2024	Dépenses ultérieures	Total

Transport: Travaux de voirie, travaux d'amélioration et de construction des garages, équipements et machinerie pour l'entretien des chemins, afficheur de vitesse		867 000 \$	138 000 \$	100 000 \$		1 105 000 \$
Hygiène du milieu: Réfection champ d'épuration		150 000 \$				150 000 \$

TOTAL		1 017 000 \$	138 000 \$	100 000 \$		1 255 000 \$

Les projets présentés au PTI constituent une orientation budgétaire. À partir des informations dont nous disposions lors de son élaboration, les montants ont été estimés. Il est donc possible que ceux-ci varient en fonction des sources de financement disponibles et de l'approbation finale du conseil pour chaque projet.

De façon conservatrice et à partir de l'information disponible lors de l'élaboration du PTI, il a été évalué que les sources de financement des projets seraient les suivantes:

Sources de financement	PTI antérieur	2022	2023	2024	PTI ultérieur	Total
Emprunts à long terme		291 600 \$				291 600 \$
Subventions gouv. (MTQ, TECQ, RÉCIM)		725 400 \$	138 000 \$	100 000 \$		963 400 \$
Transferts conditionnels (ESKA, gravières)						
Fonds d'administration (budget courant)						
Fonds de roulement						
Autres sources (surplus, autres fonds réservés)						
Total		1 017 000 \$	138 000 \$	100 000 \$		1 255 000 \$

Prenez note que la réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention des aides financières prévues.

Adoptée

5. Période des questions

2021-12-245

6. Levée de l'assemblée

À 17 h 38, il est proposé par monsieur le conseiller Miguel Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Lydia Bédard, directrice adjointe